

La bande dessinée québécoise a-t-elle peur des anglicismes ?

Anna Giaufret

Numéro 9, printemps 2019

A-t-on encore peur des anglicismes ? Perception actuelle des anglicismes au Québec et dans l'espace francophone

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065922ar>

DOI : <https://doi.org/10.17118/11143/16050>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions de l'Université de Sherbrooke (ÉDUS)

ISSN

2369-6761 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Giaufret, A. (2019). La bande dessinée québécoise a-t-elle peur des anglicismes ? *Circula*, (9), 107–122. <https://doi.org/10.17118/11143/16050>

Résumé de l'article

Cet article analyse le traitement des anglicismes dans un corpus de bandes dessinées québécoises contemporaines ainsi que les informations issues de questionnaires soumis à des auteurs et à des éditeurs, afin de porter un regard sur les pratiques concernant ce traitement et sur leurs représentations. En premier lieu, nous avons examiné les corrections apportées sur un album. Ensuite, nous avons effectué un classement des types d'anglicismes selon leur traitement et nous avons comparé nos conclusions aux résultats fournis par les questionnaires qui semblent indiquer une approche pragmatique et généralement accueillante de la part des auteurs, et plus normative de la part des correcteurs éditoriaux.

© Anna Giaufret, 2019



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La bande dessinée québécoise a-t-elle peur des anglicismes ?

Anna Giaufret, Università di Genova
anna.giaufret@unige.it

Résumé : Cet article analyse le traitement des anglicismes dans un corpus de bandes dessinées québécoises contemporaines ainsi que les informations issues de questionnaires soumis à des auteurs et à des éditeurs, afin de porter un regard sur les pratiques concernant ce traitement et sur leurs représentations. En premier lieu, nous avons examiné les corrections apportées sur un album. Ensuite, nous avons effectué un classement des types d'anglicismes selon leur traitement et nous avons comparé nos conclusions aux résultats fournis par les questionnaires qui semblent indiquer une approche pragmatique et généralement accueillante de la part des auteurs, et plus normative de la part des correcteurs éditoriaux.

Mots-clés : anglicismes ; bande dessinée québécoise ; pratiques linguistiques ; représentations linguistiques

Abstract: This article analyses the treatment of anglicisms in a comics contemporary corpus from Québec as well as the information extracted from a special questionnaire that we have submitted to authors and publishers, in order to compare language practices on the matter and their representations. First, we have examined the corrections made by correctors on an album. Then, we have classified the anglicisms which were highlighted as such by correctors according to different types and we have compared our conclusions with data coming from the answers to our questionnaire. These seem to indicate a pragmatic and generally inclusive approach by the authors, more normative by the editorial correctors.

Keywords: anglicisms; Quebec comics; language practices; language representations

1. Introduction

La bande dessinée est une source précieuse d'informations sur la langue parlée puisqu'elle constitue une « scripturisation de l'oral » (Giaufret, 2013). Les dialogues des bandes dessinées sont en effet souvent une tentative de reproduire fidèlement les dialogues réels et cela selon les dires des auteurs eux-mêmes¹. Il est donc intéressant, une fois que ces textes sont écrits, de voir comment les correcteurs interviennent de manière plus ou moins normative et de vérifier les choix des maisons d'édition. Le travail des correcteurs doit en effet maintenir un difficile équilibre entre le respect de la norme écrite et une représentation stylisée, mais crédible, du français québécois parlé, souvent dans des situations de communication informelles.

Nous sommes partie de l'analyse des commentaires rédigés par le correcteur sur les planches d'une bande dessinée récente destinée prioritairement à un jeune public, le tome 3 de *Glorieux Printemps* de Sophie Bédard (Pow Pow, 2013). L'auteure nous a fourni le texte complet sur fichier révisé². Nous avons ensuite analysé un questionnaire sur la question des anglicismes que nous avons soumis à des auteurs, des éditeurs et des correcteurs (voir questionnaires en annexe).

Les six auteurs ayant répondu au questionnaire sont nés majoritairement dans les années 1980 (sauf deux dans les années 1970) dans le grand Montréal (sauf deux qui sont originaires de l'Ou-taouais et du Lac-Saint-Jean mais vivent à Montréal depuis de nombreuses années).

2. Quelle norme pour quels locuteurs et pour quelle langue ?

Il est évident à quiconque qui est un peu familier avec la situation et l'histoire de la langue française au Québec que la question des anglicismes est étroitement liée à celle de la norme. En effet, le rapport aux anglicismes a toujours été ambivalent, puisque ceux-ci participent des particularités de la variété québécoise du français, mais représentent pour certains un danger de dénaturation de la langue, voire d'assimilation linguistique (Bouchard 1999). La lutte contre les anglicismes n'a pas épargné le monde de la bande dessinée : l'exemple le plus insigne de cette tendance étant la contribution de Guy Bertrand, conseiller linguistique à Radio-Canada, à la série d'albums appelée *L'Arrière-boutique du Magasin Général*, dans laquelle il est possible de lire un chapitre portant le titre significatif « L'influence insidieuse de la langue anglaise » (Bertrand 2007 : 2)³. Les dénominations employées pour désigner ce phénomène sont déjà révélatrices en elles-mêmes : un *anglicisme* et un *emprunt à l'anglais* ne sont pas synonymes en termes de connotation, ainsi que le relève Remysen (2003 : 32), le premier terme étant souvent employé comme dénomination péjorative.

1. Les propos des auteurs ont été recueillis lors de plusieurs interviews qui n'ont pas encore fait l'objet de publication.

2. Nous tenons ici à remercier Sophie Bédard pour sa précieuse collaboration, ainsi que les autres auteurs et éditeurs qui ont répondu au questionnaire : Luc Bossé, Ariane Dénommé, Vincent Giard, Pascal Girard, Michel Hellman, Zviane.

3. Pour plus d'informations sur la polémique sur la langue qui a suivi la publication des premiers tomes de *Magasin Général*, voir Giaufret 2011.

Or, les critères d'acceptabilités des anglicismes dépendent des situations d'usage et du canal utilisé, entre autres. Le français québécois familier et oral accepte plus volontiers les anglicismes⁴ alors que ceux-ci sont plus critiqués et stigmatisés en français québécois standard (Vincent 2015b : 77) en raison de « la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts » (Bouchard 1999 : 11). Et si la BD fournit une représentation écrite plus proche de l'oral familier que de la norme, il est logique de penser que la tolérance envers les anglicismes, dans les textes de bandes dessinées, est plus grande. Il est en effet intéressant de vérifier ce qui se passe quand on donne une représentation écrite de l'oral, c'est-à-dire quand l'oral franchit la frontière de la langue écrite.

3. L'analyse du traitement des anglicismes dans *Glorieux Printemps*, tome 3

3.1. Tentative de classement des anglicismes

Avant de s'aventurer plus concrètement sur le territoire de l'analyse des textes, il convient de définir précisément notre objet d'étude : l'anglicisme. Or, cette tâche n'est pas aisée, puisqu'il y a de très nombreuses études sur le sujet qui proposent des définitions et des classements très divers. Nous renvoyons donc pour un panorama de la question à l'étude de Paquet-Gauthier (2015). Une des difficultés dans l'assemblage des différents classements réside dans le fait qu'il existe des classements qui partent de l'ampleur de l'emprunt (lexical ou autre ; intégral ou partiel) et d'autres qui partent de l'opposition sens/forme (emprunt sémantique). Cette réflexion déborde largement le cadre de cet article. Nous allons donc élaborer notre propre classement basé sur notre corpus en examinant le traitement des anglicismes et non pas la nature de l'anglicisme du point de vue lexicologique ou lexicographique. Les anglicismes dont nous tiendrons compte sont tous les emprunts à l'anglais, qu'ils soient orthographiques, lexicaux, sémantiques ou syntaxiques, critiqués en français québécois. Sur la base du corpus, nous avons identifié deux macro-catégories : les anglicismes relevés par le correcteur et ceux qui ne le sont pas.

3.2. Traitement des anglicismes dans *Glorieux Printemps*

Nous avons pu avoir accès au fichier que la correctrice⁵ a envoyé à Sophie Bédard, l'auteure de *Glorieux Printemps*. Le fichier contient des corrections et des suggestions concernant le troisième tome de la série, paru en 2013 aux éditions Pow Pow, dont l'éditeur, Luc Bossé, est un des répondants au questionnaire. Malgré la présence de nombreuses remarques de la correctrice, nous n'avons tenu

4. Nous allons utiliser cette dénomination puisqu'elle est plus pratique sans que cela constitue une prise de position normative.

5. Nous ignorons l'identité de la personne qui a effectué les corrections. Nous utilisons un féminin générique.

compte que de celles qui portent sur des anglicismes, que nous avons classées de la manière suivante :

- a) anglicismes détectés avec proposition de remplacement ;
- b) anglicismes détectés sans proposition de remplacement ;
- c) formes néographiques (anglicismes non étiquetés comme tels par la correctrice, mais pour lesquels elle propose une modification) ;
- d) anglicismes non relevés.

3.3. Les anglicismes détectés avec proposition de remplacement



Image 1. Graduation (*Glorieux Printemps*, t.3 : 15)

La correctrice a identifié dans le texte trois anglicismes pour lesquels elle propose un équivalent français. Voici la liste de ces anglicismes et les commentaires qui les accompagnent :

- *avant la graduation* : « Graduation » est un anglicisme. On le garde ? Autres poss. : avant la remise des diplômes, avant d'avoir nos diplômes.
- *C'est pas un prérequis* : On pourrait remplacer « prérequis » (anglicisme) par « préalable ».
- *Sur l'heure du dîner* : On pourrait remplacer « sur » par « pendant » pour éviter un anglicisme.

Il s'agit dans deux cas sur trois d'emprunts lexicaux qui relèvent du domaine scolaire. Le troisième cas est un calque structurel concernant le choix de la préposition.

3.4. Anglicismes détectés sans proposition de remplacement

Dans l'exemple suivant, la correctrice identifie une forme comme étant un anglicisme, mais ne suggère pas de le remplacer par une forme française équivalente.

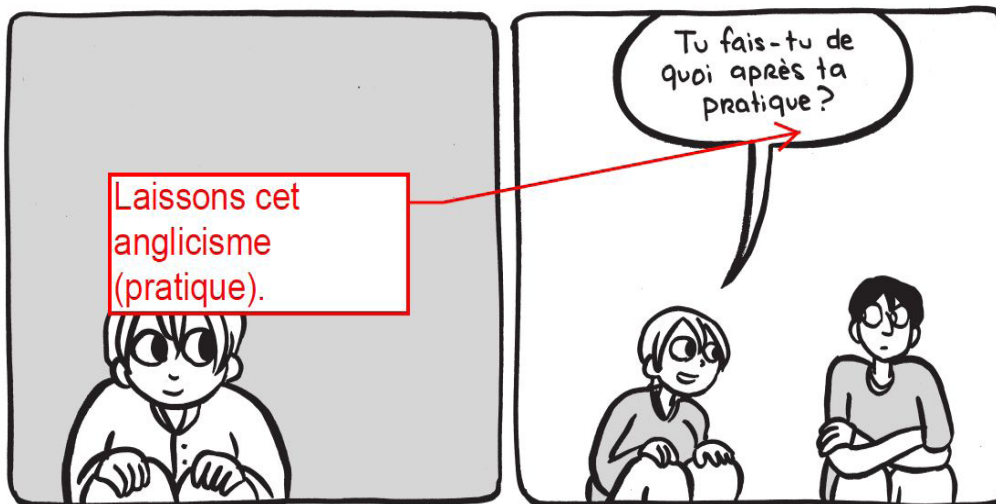


Image 2. Pratique (*Glorieux Printemps*, t.3 : 77)

Pour l'emprunt sémantique *pratique* (critiqué au sens de « séance d'entraînement », « répétition »), la correctrice ne propose aucune solution de remplacement, mais se limite à signaler la présence de l'anglicisme et suggère de le conserver, ce qui prouve que le traitement réservé aux anglicismes n'est pas homogène :

- *Tu fais-tu de quoi après ta pratique ?*: Laissons cet anglicisme (pratique).

Signalons au passage que l'énoncé est très marqué du point de vue de la variation diamésique, diaphasique et diatopique (forme interrogative, emploi de « de quoi ») : c'est peut-être la raison pour laquelle la norme de l'oral prend ici le dessus et conduit à une plus grande tolérance envers l'emploi d'un anglicisme.

3.5. Formes néographiques (anglicismes non étiquetés comme tels par la correctrice, mais pour lesquels elle propose une modification)



92

Image 3. Tchekez (*Glorieux Printemps*, t.3 : 92)

Une autre suggestion concerne la graphie d'un anglicisme d'habitude davantage employé dans la langue parlée :

- *Tchekez* : « Ajouter des c pour l'écrire comme dans tome 2. Tcheckez (on pourrait aussi écrire « Tchéquez » ou « checkez » comme le suggère Antidote)».

La correctrice suggère ici soit une adaptation graphique complète (si le son [tʃ] est reproduit par « tch », le son [k] doit être rendu par « qu » et il faut maintenir l'accent), soit un emprunt intégré seulement du point de vue morphologique : *tchéquer* ou *checker* (suggestions du logiciel Antidote). La première solution, qui semble être privilégiée, a déjà été employée dans les tomes précédents de la série et représente donc un choix cohérent. Il semblerait alors qu'une certaine codification de ces formes néographiques se fasse jour dans les textes qui reproduisent l'oral et que des déviations de cette « norme » soient par conséquent considérées comme peu acceptables. La solution proposée est d'ailleurs celle qui francise davantage le mot en reproduisant graphiquement un son qui n'est pas présent dans le système français (sur le modèle de *Tchèque* et de *tchao*), l'alternative *checkez* pouvant être mal prononcée par un lecteur francophone qui ignorerait la prononciation québécoise.

3.6. Anglicismes non relevés

Dans la dernière catégorie, nous avons regroupé les nombreux anglicismes qui ne sont pas relevés par la correctrice. En voici la liste :

anyway, backstore, bye, cool, creepy, dude, job (ma), fun (c'est l'), pitcher, prescription (médicale), scrame (impératif de scramer), toune, vedge, whatever

Il s'agit essentiellement d'emprunts lexicaux d'emploi courant en français québécois parlé, dont la plupart sont des emprunts intégraux, c'est-à-dire des unités dans lesquelles le sens et la forme sont empruntés, sans qu'il y ait une adaptation à la langue d'arrivée. Plus rarement, les anglicismes sont adaptés graphiquement (*toune*) ou morphologiquement (*scrame*).

Les anglicismes non relevés sont beaucoup plus nombreux dans l'album que les cas relevés par la correctrice, et il est ici opportun de s'interroger sur la notion d'anglicisme en français québécois et sur la perception des locuteurs : certaines unités lexicales ne sont donc plus considérées comme étant des éléments étrangers à la langue française ? Sont-elles complètement intégrées ? Y a-t-il une plus grande tolérance dans le monde de la BD ? Ou encore l'effet que ces anglicismes produit dans le texte (connivence générationnelle, reproduction du niveau de langue, etc.) est-il trop important pour qu'on puisse les supprimer ? Pour tenter d'obtenir des réponses à cet égard, nous nous pencherons sur l'analyse des questionnaires. Il est par ailleurs évident que notre corpus est trop restreint pour qu'on puisse formuler des réflexions générales, mais notre objectif est plutôt celui de lancer quelques pistes de recherche.

4. Les questionnaires

Trois questionnaires partiellement différents ont été élaborés pour trois profils professionnels :

- les auteurs
- les éditeurs
- les correcteurs

Les maisons d'éditions que nous avons contactées sont Pow Pow, La Mauvaise tête, La Pastèque, par le biais des éditeurs et de certains auteurs.

Il a malheureusement été impossible d'avoir un retour de la part des correcteurs, qui étaient pour nous le groupe le plus difficile d'accès, puisque nous n'avons aucun contact direct avec eux. On pourrait aussi voir dans cette absence de réponse une donnée pertinente : il y a lieu de se demander si les correcteurs ne sont pas intéressés par cette problématique, ou s'ils ne souhaitent pas s'exprimer directement sur le sujet, même de manière anonyme, ce qui pourrait être le signe d'un

malaise concernant la question. Peut-être aussi que les rythmes de travail très intenses et le manque de connaissances personnelles de l'auteure de ces lignes dans cette catégorie de travailleurs ont également joué un rôle dans le manque de réponse au questionnaire. Par contre, six auteurs et deux éditeurs nous ont répondu. Précisons que deux des auteurs sont aussi éditeurs, et que les personnes ayant répondu au questionnaire sont donc six au total (six auteurs, dont deux sont aussi éditeurs).

4.1. Les auteurs

Les six auteurs qui ont répondu à notre questionnaire ont fourni des réponses qui sont largement partagées par tous sur leurs pratiques et leurs représentations des anglicismes.

La définition du mot *anglicisme* qui obtient le plus grand consensus (quatre répondants) est « Tout mot ou expression d'origine anglaise », alors qu'un seul choisit la réponse « emprunt critiqué à l'anglais ». Le dernier ne répond pas directement à la question, mais souligne l'importance de l'usage par rapport au sentiment individuel : l'anglicisme serait donc ce qui est perçu comme tel par la communauté langagière. Il est toutefois intéressant de remarquer que la requête de fournir des exemples suscite des doutes chez quelques-uns (« En faisant la liste, je ne suis pas certain de la définition d'un anglicisme. haha! »).

Les auteurs affirment employer, dans leurs textes, les anglicismes qu'ils utilisent eux-mêmes quand ils parlent, dans un souci de réalisme (nous constatons en effet qu'il n'y en a quasiment pas dans les récitatifs, à savoir les textes narratifs hors dialogues). Il s'agit surtout de représenter l'oral spontané des jeunes, ce qui veut dire que les anglicismes sont employés souvent comme interjections ou exclamations vulgaires (*fuck*). Certains écrivent que les anglicismes employés sont notamment des substantifs, mais surtout de verbes. D'autres soulignent l'importance des anglicismes pour recréer les caractéristiques du français à une certaine époque, comme le milieu ouvrier des années 1970. D'autres encore mettent en avant la brièveté des mots anglais, parfaitement adaptée à l'espace restreint de la bande dessinée.

Leur emploi semble donc relever plus rarement d'un souci de reconstruction historique, plus souvent d'une absence de censure et d'autocensure, mais sans recourir à des choix de facilité. D'ailleurs, la question des anglicismes n'est pas abordée dans le contrat avec les éditeurs, mais la pratique consiste plutôt dans un travail d'équipe entre auteur, éditeur et correcteur. En cas de désaccord, deux auteurs affirment que c'est l'auteur qui a le dernier mot. Un auteur affirme même que les correcteurs ne corrigent jamais les anglicismes. Les réponses à la question 6^e pointent dans des directions différentes : si trois auteurs répondent qu'il ne faut absolument pas limiter l'emploi des anglicismes, les trois autres nuancent. Les anglicismes doivent servir le récit et ne pas être dictés par la paresse. Quant aux sacres, avec lesquels il était intéressant de faire une comparaison, la position des auteurs est très proche de celle qu'ils ont vis-à-vis des anglicismes, puisqu'ils doivent aussi servir le récit.

6. Question 4 : Pensez-vous qu'il faut limiter l'emploi d'anglicismes dans les bandes dessinées ?

Dans ce cas, toutefois, sont évoquées des raisons identitaires (« les sacres font partie du patrimoine national »), mais aussi le risque de folklorisation et d'effet caricatural.

Sur la question de la plus grande liberté de la BD dans l'emploi des anglicismes, face aux autres médias écrits (question 9⁷), deux auteurs expriment leur accord pour des raisons différentes : la présence d'une sorte de « bande-son » dans la BD, qui reste très proche de l'oral malgré son caractère écrit, et le fait que le texte ne constitue qu'un des aspects dont se compose la BD à côté de l'image, font en sorte que celle-ci « doit pouvoir se câliser d'une norme construite pour une langue qui se tient seule ». Trois auteurs sont toutefois de l'avis que valent pour la BD les mêmes règles normatives que pour le roman.

4.2. Les éditeurs

Le questionnaire pour les éditeurs reprend de nombreuses questions déjà posées aux auteurs. S'agissant des mêmes personnes, nous ne reviendrons pas là-dessus. Une des problématiques qui semble susciter un débat entre auteur et correcteur (d'après les réponses des auteurs et des éditeurs, mais aussi d'après nos interviews) est la question de la transcription néographique des anglicismes d'emploi essentiellement oral : un des éditeurs cite l'exemple de la graphie *tinquer* (utilisée en Outaouais) et *tanker* (dans le reste du Québec) pour « faire le plein » ; et une auteure cite quant à elle l'exemple de *faique* et *faque*. Il s'agirait donc d'habitudes graphiques divergentes selon les régions du Québec (en particulier Outaouais/Montréal⁸) à partir desquelles est en train de se constituer une norme graphique en cours de négociation et de cristallisation.

Il est aussi intéressant de se pencher sur les questions abordant le thème de la diffusion et de la traduction. Concernant la diffusion, les éditeurs soulignent en effet un problème dans les rapports avec le marché franco-belge, qui est passé d'un refus catégorique face aux québécismes à une acceptation de ceux-ci, les percevant même comme un atout folklorisant. Toutefois, les albums des petites maisons d'éditions québécoises indépendantes peinent à trouver une distribution en Europe, pour de nombreuses raisons que nous ne pouvons pas aborder ici, mais dont les principales ne sont probablement pas directement liées à la langue.

Quant à la traduction (on ne parle ici que de traduction en anglais), si d'un côté les éditeurs affirment pouvoir disposer d'excellents traducteurs qui connaissent bien le français québécois et qui sont en mesure de recréer l'effet souhaité en anglais, il semblerait aussi que le passage de certains anglicismes d'une langue à l'autre risque de rendre le texte d'arrivée trop « lisse » et qu'il soit néces-

7. Question 7 : Pensez-vous que dans les bandes dessinées on est moins tenu de respecter la norme du français standard (dans le choix des mots et des expressions, dans l'orthographe). Pourquoi ?

8. Remarquons que l'Université du Québec en Outaouais offre une formation en bande dessinée dont proviennent beaucoup de jeunes auteurs qui se déplacent ensuite sur la scène montréalaise.

saire de trouver des stratégies de compensation. La possibilité que le texte soit traduit en anglais ne semble pas influencer les auteurs dans leur emploi des anglicismes.

5. Pratiques et représentations

Si l'on met en parallèle les planches de *Glorieux Printemps* et les réponses aux questionnaires, on peut constater qu'il y a accord entre pratiques et représentations sur certains points, et moins sur d'autres. Si certains auteurs affirment que les correcteurs ne corrigent pas les anglicismes, ce n'est pas l'impression que l'on a en regardant les remarques faites par la correctrice de *Glorieux Printemps*. Toutefois, il est vrai qu'une partie de ces remarques porte sur des questions de représentation graphique. L'auteur a-t-il le dernier mot ? Il est impossible de le dire, mais une certaine forme de négociation est probablement la norme.

En fin de compte, le rapport aux anglicismes semble être plutôt ambivalent : tous les répondants écrivent qu'il ne faut pas trop en abuser, mais qu'ils les utilisent pour « faire naturel », c'est-à-dire pour reproduire un français qui est oral et informel et qui caractérise la génération née à partir de la fin des années soixante-dix, tout en variant selon les personnages.

La bande dessinée doit composer avec deux normes conflictuelles : celle de l'oral, où l'élément identitaire et affectif est plus fort, où la connivence avec le public des lecteurs et l'identification de celui-ci avec les personnages sont nécessaires pour assurer le succès des albums, et l'écrit, où sont davantage présentes des suprastructures normatives qui souhaitent s'imposer sur des formes pas toujours ou pas encore codifiées (voir l'exemple de *tchéquer*, ou de *faque*). Le médium est donc tiraillé entre le besoin d'enfreindre la norme standard de l'écrit (surtout de la part des auteurs) et de la respecter (ce qui correspond au travail des éditeurs dans une certaine mesure, et des correcteurs, bien que ceux-ci, ainsi que nous l'avons vu, ne corrigent pas systématiquement les anglicismes). Les anglicismes doivent conserver un difficile équilibre sur cette frontière, au même titre que toutes les formes susceptibles d'être censurées par une approche normative, comme les sacres, les constructions syntaxiques du type « j'vas » ou encore des graphies oralisantes telles que « boutte ». Ce n'est que par le biais d'une analyse diachronique qu'il serait possible de vérifier quelle a été ou quelle sera l'évolution de la langue de la bande dessinée et de l'emploi des anglicismes au sein de celle-ci.

Il nous semble important de mentionner deux autres pistes de réflexion concernant le rapport du monde de la bande dessinée montréalaise avec la langue anglaise. Premièrement, la présence d'une importante formation en bande dessinée à l'Université du Québec en Outaouais fait en sorte que, d'après notre expérience personnelle, de plus en plus de jeunes auteurs proviennent de cette région du Québec. Et même s'ils rejoignent assez tôt la ville de Montréal, ils emmènent avec eux un bagage linguistique différent, ne serait-ce qu'en raison de leur plus grande exposition à l'anglais. Ces auteurs pratiquent en effet parfois l'auto-translation. Deuxièmement, la bande dessinée québécoise francophone est aujourd'hui largement projetée vers le marché nord-américain de langue anglaise,

ce qui veut dire vers la traduction. Or, paradoxalement, la présence d'anglicismes dans un texte rend sa traduction en anglais plus difficile, puisque le rapport à ces unités lexicales n'est pas du tout le même dans les deux langues. En effet, l'anglicisme en français québécois contribue à caractériser le personnage en termes sociolinguistiques, à produire un effet de connivence avec le lecteur, parfois à construire l'humour. Les anglicismes posent donc problème lorsque le moment vient de traduire en anglais. Est-ce que, à terme, cette nécessité de traduction en anglais peut conduire à une réduction de ceux-ci dans le texte en français ? Encore un élément de réflexion.

6. En guise de conclusion : une reconnaissance internationale et quelques inquiétudes ?

Il est intéressant de constater que les anglicismes québécois ont parfois produit des glissements sémantiques qui ne sont pas ignorés par le monde anglophone lui-même, car nous trouvons un des sens québécois de *vedge* dûment répertorié dans le *Urban Dictionary*, un dictionnaire qui propose les mots du vernaculaire urbain branché de l'anglais nord-américain :

The image shows a screenshot of the Urban Dictionary entry for the word "vedge". At the top left, there is a small yellow box with the number "3". To the right are social media icons for Twitter, Facebook, and a share icon. The word "vedge" is written in a large, blue, sans-serif font. Below it, the definition reads: "or 'vedg' in French is a Quebec short for 'vegetable', used as an insult for a mentally-retarded person." There are two example sentences: "- Yo, gars, ta soeur est tellement vedge! - Ta yeule!" and ("**Hey, dude**, your sister's such a moron!" "Shut up!"). Below the examples are several hashtags: #vegetable #moron #retard #dumb #slowpoke. The entry is attributed to "by KenM May 16, 2015". At the bottom left, there are two buttons: a thumbs-up icon with the number "4" and a thumbs-down icon with the number "3". To the right of these is a circular icon with three dots. At the bottom of the screenshot is a blue banner with the text "Get a vedge mug for your buddy Trump." and an image of two mugs. One mug is yellow with the word "Word" in black, and the other is white with a small graphic.

Image 5. Vedge dans le Urban Dictionary

Vedge, dans son acception québécoise, a donc atteint une certaine notoriété au point d'être attesté dans une des principales ressources lexicographiques non institutionnelles d'aujourd'hui sur les mots à la mode qui illustrent bien les tendances sociétales nordaméricaines. Cet exemple semble montrer que les anglicismes ne sont pas quelque chose que le français québécois subit passivement mais qu'il y a une réélaboration et une personnalisation qui font en sorte que l'emploi emprunté est ensuite reconnu par la langue/culture prêteuse.

Pour revenir à la question qui a été posée dans le titre de ce recueil, à savoir « A-t-on encore peur des anglicismes ? », il nous semble qu'il est possible de répondre que les auteurs et éditeurs de bandes dessinées québécoises n'hésitent pas à les utiliser lorsqu'ils en ont besoin, mais que dans la phase de correction, il est suggéré d'en éliminer quelques-uns qui correspondrait, d'après l'exemple que nous avons pu analyser, surtout aux anglicismes sémantiques (*graduation, pratique*, etc.). Cela semble indiquer que la catégorie la plus redoutée par les correcteurs est aussi celle qui, traditionnellement, est la plus « pernicieuse » (les anglicismes qui ne sont pas perçus comme tels par la masse des locuteurs). C'est aussi peut-être la raison pour laquelle les correcteurs identifient des anglicismes (ex. de « pratique ») sans nécessairement suggérer un équivalent, mais en donnant à l'auteur une sorte d'avertissement, afin que sa conscience linguistique reste éveillée.

Pour conclure cette introduction sur les rapports entre auteurs de BD, norme et langue, on peut aussi se demander si les auteurs de bandes dessinées font partie de ce groupe que Vincent (2015a : 150, citant de Villers 2002 : 49) appelle « locuteurs de prestige », parmi lesquels sont les locuteurs des médias. En d'autres termes, les auteurs des BD ont-ils la capacité d'influer sur la norme linguistique des jeunes (plus tard moins jeunes, avec le passage du temps) ? La présence de traits de la langue orale à l'écrit est-elle susceptible de faire monter le seuil d'acceptation des anglicismes par une sorte de légitimation de ces derniers ? Nous ne pouvons certainement pas répondre à cette question dans le cadre de cette contribution, qui aurait besoin de s'appuyer sur une analyse diachronique des pratiques et des représentations des locuteurs. Il est toutefois intéressant, à notre avis, de se poser la question, compte tenu de l'essor incroyable des publications de bandes dessinées au Québec dans les dernières années⁹. Nous avons par ailleurs tenté de vérifier la présence de bandes dessinées dans les programmes scolaires, mais il nous a été impossible jusqu'à présent d'avoir des informations précises à ce sujet.

9. Le rapport Viau 2015 signale que la production de BD au Québec a presque triplé entre 2000 et 2015.

Références

- Bédard, Sophie (2013), *Glorieux Printemps*, tome 3, Éditions Pow Pow.
- Bertrand, Guy (2006-2007), « L'influence insidieuse de la langue anglaise », in Régis Loisel, Jean-Louis Tripp, *L'Arrière boutique du Magasin Général*, Paris, Casterman (3 albums).
- Bouchard, Chantal (1999), *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fides.
- Giaufret, Anna (2011), « La BD québécoise : « Magasin Général », la langue entre imaginaire et représentation », *La BD francophone, Publif@rum*, n. 14, disponible sur http://publiforum.farum.it/ezine_articles.php?id=184. [Page consultée le 31 mars 2019.]
- Giaufret, Anna (2013), « Le français dans la bande dessinée québécoise : quelles représentations du français parlé ? », *Repères DoRiF*, n° 2, *Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité. Autour du français québécois : perspectives (socio)linguistiques et identitaires*, juillet, disponible sur http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=74. [Page consultée le 4 février 2019.]
- Paquet-Gauthier, Myriam (2015), *Sens influencés de l'anglais en français au Québec : utilisation, perception et intégration*, mémoire de maîtrise, Université Laval.
- Remysen, Wim (2003), « Le français du Québec : au-delà des mythes », *Romanesque*, n° 28, p. 28-41.
- Viau, Michel (2015), *Rapport sur la production québécoise de BD en 2015*, disponible sur http://www.acbd.fr/wp-content/uploads/2016/04/Viau_Rapport-2015.pdf. [Page consultée le 4 février 2019.]
- Villers, Marie-Éva de (2002), « La presse écrite : illustration d'une norme implicite », dans Pierre Bouchard et Monique C. Cormier (dir.), *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques. Langues et sociétés*, vol. 39, p. 33-47.
- Vincent, Nadine (2015a), « Comment réagit l'usage face à une norme imposée ? Évaluation de la réception de recommandations officielles françaises et québécoises dans un corpus journalistique belge et suisse », *Bulletin suisse de linguistique appliquée, n° spécial (Normes langagières en contexte, tome 1)*, p. 149-161.
- Vincent, Nadine (2015b), « Perception dans les journaux français de la lutte québécoise aux anglicismes », *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, n° 2, p. 76-96.

Sitographie

Urban Dictionary, article *vedge*, disponible sur <https://www.urbandictionary.com/define.php?term=vedge>. [Page consultée le 27 janvier 2019.]

Annexe : questionnaires

7.1. Questionnaire auteurs

1. Est-ce que la question de la langue et des anglicismes est abordée dans le contrat avec l'éditeur ? De quelle manière ?
2. Quelle est selon vous la meilleure définition d'« anglicisme » :
 - a) Tout mot ou expression d'origine anglaise ;
 - b) Tout mot ou expression d'origine anglaise qui est perçu comme tel par le locuteur ;
 - c) Tout mot ou expression d'origine anglaise qui est perçu par le locuteur comme ne faisant pas vraiment partie du français parlé au Québec ;
 - d) Emprunt critiqué à l'anglais ;
 - e) Une autre définition (précisez).
1. Pouvez-vous nous fournir des exemples d'anglicismes que vous utilisez dans vos bandes dessinées ?
2. Pouvez-vous nous fournir des exemples d'anglicismes que vous n'utilisez pas dans vos bandes dessinées ? Pourquoi ?
3. Vous êtes-vous trouvé en désaccord avec le correcteur d'épreuves ou la maison d'édition sur des questions de choix linguistique ? Si oui, lesquels ? Qui a eu le dernier mot (vous, le correcteur, l'éditeur) ?
4. Pensez-vous qu'il faut limiter l'emploi d'anglicismes dans les bandes dessinées ?
5. Pensez-vous qu'il faut limiter l'emploi de sacres ?
6. Pensez-vous que l'emploi d'un français québécois trop marqué peut nuire à la diffusion des bandes dessinées à l'extérieur du Québec ? Ou qu'il peut rendre plus difficile la traduction en anglais et la diffusion sur le marché anglophone ?
7. Pensez-vous que dans les bandes dessinées on est moins tenu de respecter la norme du français standard (dans le choix des mots et des expressions, dans l'orthographe). Pourquoi ?

7.2. Questionnaire éditeurs

1. Votre maison d'édition a-t-elle une politique explicite concernant les anglicismes ?
2. Est-ce que la question de la langue et des anglicismes est abordée dans le contrat avec vos auteurs ? De quelle manière ?
3. Vous adressez-vous à des correcteurs professionnels pour les textes des bandes dessinées ?
 - a) Si oui, pourriez-vous nous mettre en contact ou nous transmettre leurs coordonnées ? Savez-vous quelles ressources ils utilisent (dictionnaires, logiciels) ? Suivent-ils un protocole d'édition fourni par vous ?
 - b) Si non, qui relit et approuve les textes définitifs des bandes dessinées ? Qui a le dernier mot en cas de désaccord : l'auteur, le correcteur ou la maison d'édition ?
1. Quelle est selon vous la meilleure définition d'« anglicisme » :
 - a) Tout mot ou expression d'origine anglaise ;
 - b) Tout mot ou expression d'origine anglaise qui est perçu comme tel par le locuteur ;
 - c) Tout mot ou expression d'origine anglaise qui est perçu par le locuteur comme ne faisant pas vraiment partie du français parlé au Québec ;
 - d) Emprunt critiqué à l'anglais ;
 - e) Une autre définition (précisez).
1. Pensez-vous qu'il faut limiter l'emploi d'anglicismes dans les bandes dessinées ?
2. Pensez-vous qu'il faut limiter l'emploi de sacres ?
3. Pensez-vous que l'emploi d'un français québécois trop marqué peut nuire à la diffusion des bandes dessinées à l'extérieur du Québec ? Ou qu'il peut rendre plus difficile la traduction en anglais et la diffusion sur le marché anglophone ?
4. Pensez-vous que dans les bandes dessinées on est moins tenu de respecter la norme du français standard (dans le choix des mots et des expressions, dans l'orthographe, etc.). Pourquoi ?

7.3. Questionnaire correcteurs

1. Pour quelles maisons d'édition de bandes dessinées travaillez-vous ?
2. Travaillez-vous également pour des maisons d'édition littéraires ou autres que de BD ?
3. Employez-vous un logiciel de révision textuelle ? Lequel ?

4. Quels dictionnaires utilisez-vous comme référence ?
5. Quelle est selon vous la meilleure définition d'« anglicisme » :
 - a) Tout mot ou expression d'origine anglaise ;
 - b) Tout mot ou expression d'origine anglaise qui est perçu comme tel par le locuteur ;
 - c) Tout mot ou expression d'origine anglaise qui est perçu par le locuteur comme ne faisant pas vraiment partie du français parlé au Québec ;
 - d) Emprunt critiqué à l'anglais ;
 - e) Une autre définition (précisez).
6. Comment traitez-vous les anglicismes ?
7. Est-ce que vous avez un traitement différencié selon le type d'anglicisme ? Quels sont pour vous ces types ?
8. Est-ce qu'il vous arrive d'adapter graphiquement les anglicismes à la langue française ? (par ex. *ploguer/pluguer*)
9. Pensez-vous que dans les bandes dessinées on est moins tenu de respecter la norme du français standard (dans le choix des mots et des expressions, dans l'orthographe). Pourquoi ?